

Étienne Pasquier

Quelques observations sur la poésie française

Avocat bientôt célèbre, il naît à Paris en 1529, fait tout jeune homme le voyage d'Italie. Au cours de vendanges en Brie dont sa famille est originaire, il s'empoisonne aux champignons, souffre de fièvres continues, tierces, quartes, hésite des mois durant « *entre le sain et le malade* », écrit pour changer d'air, il publia déjà le *Monophile* (1554), dialogue d'amour dans le style des Azolains du cardinal Bembo (dédié à Lucrèce Borgia), il se rend à sa maison des champs d'Argenteuil, pousse jusqu'à Cognac, travaille à ses *Recherches de la France*, monumental ouvrage dont les pages qui suivent sont extraites, s'adresse par lettres multiples aux hommes vifs de son temps, Loisel, Pithou, Duplessis-Mornay, Cujas, Molé, de Harlay, de Thou, Serres, Ronsard, à Montaigne à qui il reproche ses gasconismes. Étienne était un homme d'alerte prose, on a envie de pincer les joues de ses phrases. Il meurt le 30 août 1615, fermant lui-même ses paupières « *de deux de ses doigts que l'on y trouva comme collés* » raconte Nicolas, l'un de ses cinq fils. Il était de taille médiocre, corpulent, barbe aux cheveux confusément mêlés, front large, teint vermeil, œil aigu, ingénu. Il se délassait à composer des vers, en voici quatre datés du dernier soupir :

« Chacun de son décès est incertain de l'heure.
Je ne regrette point mes jeunes ans passés;
Mais je les veux toujours retenir amassés,
Ne voulant point du tout que ma jeunesse meure. »

Michel Chaillou

Je vous ai dit et dis derechef que la différence qu'il y a de la poésie des Grecs et Romains avec la nôtre est que celle-là mesure ses vers par certains nombres de pieds, composés tant de longues que brèves syllabes sans rime : nous, au contraire, faisons entrer dedans nos vers toutes sortes de syllabes, soient longues ou brèves, sans aucun tirage, ainsi suffit qu'ils aboutissent en paroles de pareille terminaison, que nous appelons rimes.

Quant à moi, je me donnerai bien garde de soutenir que les vers grecs et latins soient de plus mauvaise trempe que les nôtres. J'admire en eux non la façon, ains l'étoffe, je veux dire les braves conceptions qui ont été par eux exprimées, par uns Homère, Hésiode, Pindare, Euripide, Catulle, Virgile, Horace, Ovide, Tibulle, Properce : mais quand je considère qu'il n'y a eu que deux nations, la grégeoise et la romaine, qui aient donné cours aux vers mesurés sans rime; au contraire, qu'il n'y a nation en tout l'univers, qui se mêle de poétiser, laquelle n'use en son vulgaire de mêmes rimes que nous au nôtre, et que cela s'est naturellement insinué aux oreilles de tous les peuples dès et depuis sept et huit cents ans en çà, voire même dedans Rome et dans toute l'Italie, je me fais aisément accroire qu'il y a encore plus de contentement pour l'oreille en notre poésie qu'en celle des Grecs et Romains. Leurs vers, si ainsi me permettez de le dire, marchent et vont avec leurs pieds, et les nôtres glissent et coulent doucement sans pieds, voire quand bien il n'y aurait point de rime, en laquelle toutefois gît l'accomplissement de nos vers; chose que Ronsard nous voulut représenter par cette ode, qui est la douzième du troisième livre des *Odes*, sur la naissance de François, premier fils du roi Henri II :

En quel bois le plus séparé
Du populaire, et en quel antre
Prends-tu plaisir de me guider,
O muse, ma douce folie,
Afin qu'ardent de ta fureur,
Et du tout hors de moi, je chante
L'honneur de ce royal enfant?
J'écrirai des vers non sonnés,
Du grec ni du latin poète,
Plus hautement que sur le mont
Le prêtre thracien n'entonne
Le cor à Bacchus dédié,
Ayant la poitrine remplie
D'une trop vineuse fureur.

Je vous laisse le demeurant, pour vous dire que cette ode contient une longue texture et traînée de vers qui n'ont point de pieds comme les Grecs et les Romains, et sont pareillement sans rimes, esquelles gît la principale grâce des nôtres ; ce néanmoins vous les voyez nous sucer l'oreille par leur douceur, autant et plus que tous les hexamètres et pentamètres des autres, desquels pour cette cause il ne faut mendier les vers mesurés : car de combien se rend notre poésie plus douce quand elle est accomplie de la rime, en laquelle, comme j'ai dit, réside sa principale beauté?

Vous ayant mis devant les yeux ce premier fondement, je ne douterai de vous discourir les particularités que l'on trouve en notre poésie française, laquelle, comme vous savez, gît en vers : le vers est fait par les dictions, la diction par les syllabes. Je commencerai donc par les syllabes, et vous dirai que notre vers peut être composé de deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, dix et douze syllabes. Toutes ces

espèces de vers nous sont fréquentes et familières, hormis celle de deux syllabes, dont toutefois nous trouvons trois exemples devant Marot, en ses vingt-quatrième et vingt-cinquième chansons, et en l'une de ses épigrammes, commençant par ce mot, *Linote*. Je vous représenterai ici seulement sa vingt-quatrième chanson :

Quand vous voudrez faire une amie,
Prenez-la de belle grandeur;
En son esprit non endormie;
En son tétin bonne rondeur :
 Douceur
 En cœur;
 Langage
 Bien sage;
Dansant, chantant par bons accords,
Et ferme de cœur et de corps.

Et quand aux vers de douze syllabes, que nous appelons alexandrins, combien qu'ils proviennent d'une longue ancienneté, toutefois nous en avons perdu l'usage : car lorsque Marot en insère quelques-uns dedans ses *Épigrammes* ou *Tombeaux*, c'est avec cette suscription, *Vers alexandrins*, comme si c'eût été chose nouvelle et inaccoutumée d'en user, pource qu'à tous les autres il ne baille point cette touche. Le premier des nôtres qui les remit en crédit fut Baïf, en ses *Amours de Francine*, suivi depuis par du Bellay, au livre de ses *Regrets*, et par Ronsard en ses *Hymnes*, et finalement par du Bartas, qui semble l'avoir voulu renvier sur tous les autres en ses *Deux Semaines* : auquel toutefois je trouve beaucoup, non de Virgile, ains de Lucain.

Et est une chose qu'il nous faut grandement noter, que jamais l'oreille française ne peut porter des vers de neuf syllabes, dont la dernière finit en rime masculine, comme qui dirait :

Je respecte sur tous mon Ronsard,
Car je le trouve plein de grand art.

Y ayant en ceci je ne sais quelle discordance de voix qui ne peut être ménagée par nous. Sur l'avènement du roi Charles IX^e, y eut un certain homme que l'on nommait en français du Poeiz, et en latin *Podius*, qui se frottait aux robes de nos meilleurs poètes, lequel, ne pouvant atteindre à leur parangon, voulut, par un esprit particulier, écrire en cette engeance de vers; mais il y perdit son français. Le semblable est-il, entre nous, des vers d'onze syllabes : car combien que la beauté de la poésie italienne gise en ces vers empruntés des Hendécasyllabes latins, esquels Catulle s'est fait appeler le maître, même que l'Italien les emploie ordinairement en ses œuvres héroïques, comme nous voyons Arioste l'avoir fait en son *Roland le Furieux*, et Tasso en sa *Hiérusalem recousse*, toutefois nous n'en avons jamais pu faire notre profit en France. Bien sais-je que d'un vers dont le masculin est de huit syllabes vous en pouvez faire un féminin de neuf, par exemple :

Ne verrai-je point que ma France?...

Comme, en cas semblable, d'un vers masculin de dix syllabes vous le faites féminin de onze, comme par exemple :

Tu m'as rendu la force et le courage;

Mais c'est pour autant que ces deux vers finissent par l'*e* féminin, auquel les deux dernières syllabes sont tenues seulement pour une, parce que cet *e* mis en la clôture d'un vers ne représente qu'un demi-son.

Il n'y a voyelle, en notre vulgaire, qui nous soit si familière que l'*e*, dont nous faisons l'un masculin, qui se prononce tout de son plein, comme *René, Aimé, Honoré*; et l'autre que nous appelons féminin, lequel, par un raccourcissement de langage, ne se prononce qu'à demi, comme *femme, Rome, homme, orme*. Mais laissant à part l'*e* masculin, la proposition est très-vraie et très-certaine en notre poésie française, que tous mots qui ne tombent point sous la terminaison dernière de l'*e* féminin sont appelés masculins, de quelque genre et partie d'oraison qu'ils soient : ce dont il nous faut souvenir pour les raisons que pourrez ci-après entendre.

Or, entre tous ces vers il y en a quelques-uns où l'on observe la césure. Nous appelons césure une petite pause que l'on fait sur le milieu des vers; et faut noter qu'il n'y en a que deux espèces auxquelles elle soit nécessaire : c'est à savoir aux quatre premières syllabes du vers de dix syllabes, que Ronsard en son *Art poétique* a appelé vers héroïque, et aux six premières des alexandrins. Par exemple, pour vers héroïque :

Entre les traits de sa jumelle flamme
Je vis Amour, qui son arc débandait;

Pour l'alexandrin :

Puisque Dieu, qui les cœurs des grands rois illumine,
Sire, vous a fait voir des vôtres la ruine.

Si vous ôtez la césure, je veux dire l'hémistiche et demi-vers qui se trouve en ces deux manières de vers, non-seulement vous en ôtez la grâce; mais qui plus est, ne sauriez reconnaître les vers, ainsi que le pourrez voir par ces deux lignes :

Je me veux ramentevoir à vous deux.

Cetui est de dix syllabes.

Je vous aime par-dessus toutes les beautés,

Cetui est de douze syllabes; et néanmoins de l'un et l'autre vous ne pouvez recueillir que deux lignes et non deux vers. Bien sais-je que Baïf, en l'une de ses chansons, voulut faire des vers de dix syllabes sans observer cette règle :

Oyez, amants, oyez le plus nouvel ennui
Que jamais ayez oui,
De moi lorsque me plains, n'ayant de quoi.
Le ciel n'a rien laissé de ses riches trésors,
Pour m'orner esprit et corps,
Qui sont assujetti à mon malheur
Tant d'hommes de valeur.

Ainsi va le demeurant de la chanson, dans laquelle, en chaque couplet, le troisième vers, qui est de dix syllabes, est sans l'observation de la césure au demi-vers. Je vois bien que ce fut d'un propos par lui délibéré, toutefois sans propos,

si j'en suis cru : car en cela je ne vois aucune forme de vers. En tous les autres, hormis de ces deux espèces, la césure n'est point nécessaire.

Quelques-uns ont estimé que ces hémistiches ou demi-vers étaient de pareille nature que la fin du vers; et que quand ils se terminaient par l'*e* féminin il ne fallait point craindre de les faire suivre d'une consonnante, comme si cet *e* se fût mangé de soi-même, tout ainsi qu'en la fin du vers. Posons, par exemple, au vers héroïque :

Si de mon âme quelque pitié avez,

Ou en l'alexandrin,

Si mon âme jalouse vers tous les vents se tourne;

qui est un vice : car il faut, pour rendre le vers accompli, que l'*e* féminin soit embrassé par une voyelle suivante. Par quoi je dirai :

Si de mon âme avez quelque pitié;

Si mon âme jalouse à tous les vents se tourne.

Et de ceci la raison est d'autant que l'*e* féminin fermé dedans le corps du vers, suivi d'une consonnante, fait une syllabe entière. Nous appelons cette césure qui tombe en l'*e* féminin la coupe féminine, en laquelle Marot, par la seconde impression de ses œuvres, reconnu avoir failli par la première, et que de ce il avait été averti par Jean le Maire de Belges, en cet hémistich *O Mélibée*, de la version du Tityrus de Virgile. Et pour cette cause, corrigeant cette faute en la seconde impression, mit :

O Mélibée, ami doux et parfait,

Et en un autre suivant :

O Mélibé', je vis ce jeune enfant;

Otant par une apostrophe l'*e* féminin, pour ne retomber en cette première faute.

Tout ce que j'ai ci-dessus déduit regarde particulièrement les syllabes dont nos vers prennent leur naissance; je veux maintenant parler de l'économie générale qui se trouve en notre rime : laquelle est double, l'une qu'on appelle rime plate, l'autre croisée. La plate est quand, sans aucun entrelas de rimes, nous faisons deux vers d'une même consonnance, puis deux de suite d'une autre, et ainsi de tout le demeurant de l'œuvre : rime dont sont composés les poèmes de longue haleine, comme *la Franciade* de Ronsard, ses *Hymnes*, *les Deux Semaines* de du Bartas, les deux premiers livres de la *Métamorphose* d'Ovide de la traduction de Marot, les quatre et sixième de Virgile, translats par du Bellay. Et y a encore certaines autres pièces non de si longue tire, esquelles cette espèce de rime est employée, comme aux épîtres, élégies, églogues, panégyriques, complaints, dialogues, comédies, tragédies, voir de fois à autres aux épigrammes, tombeaux et odes, par un droit de passe-partout dont elle est privilégiée, fors toutefois aux sonnets.

Quant à la rime croisée, c'est celle en laquelle nous entrelaçons nos rimes les unes dedans les autres, laquelle est proprement destinée pour les poèmes qui se font par couplets : mot qui est de notre ancien estoc, et dont il me plaît plutôt user que de

celui de stance, que par nouvelle curiosité nous mendions sans propos de l'italien. Tels sont nos quatrains, sixains, huitains, dixains; tels les autres couplets de cinq, sept, neuf, onze, douze et quatorze vers, dont nous diversifions nos odes, chansons et sonnets, et anciennement nos chants royaux, ballades et rondeaux.

Ici je vous prie de peser qu'en ces deux manières de rimes, nos poètes anciens ne faisaient aucun triage du masculin et féminin : car quelquefois en la rime plate, ils mettaient une longue suite de masculins sans l'e féminin, puis plusieurs e féminins ensemble sans masculins, ainsi qu'il leur tombait en la plume, voire aux chansons même. La plus belle chanson que fit Melin de Saint-Gelais est celle qui se commence : *Laissez la verte couleur, ô princesse Cythérée*, en laquelle vous ne trouvez aucun ordre des masculins et féminins, ains y sont mis pêle-mêle ensemblement : qui est une grande faute aux chansons, qui doivent passer par la mesure d'une même musique. Cela même fut pratiqué par du Bellay, non-seulement en sa traduction des deux livres de l'*Énéide*, mais aussi en son *Olive*, et encore en ses premiers vers lyriques : ce dont il se voulut excuser en une épître lumineuse. Mais je ne puis recevoir cette excuse en paiement de la part de celui que l'on disait être venu pour apporter nouvelle réformation à la poésie ancienne : joint que lui-même non-seulement ne s'en excuse, mais impute à superstition le contraire, en son deuxième livre de la *Défense et illustration de la langue française*.

Le premier qui y mit la main fut Ronsard, lequel premièrement en sa *Cassandre* et autres livres d'*Amours*, puis en ses odes, garda cette police de faire suivre les masculins et féminins, sans aucun mélange d'iceux. Et surtout dedans ses odes, sur le règlement du masculin et du féminin, par lui pris au premier couplet, tous les autres qui suivent vont d'un même fil. Quelquefois vous en trouverez de tout féminins, quelquefois de tout masculins : chose toutefois fort rare; mais tant y a que sur le modèle du premier couplet sont composés tous les autres. Et au regard de la rime plate, il observa toujours cette ordonnance, que s'il commençait par deux féminins ils étaient suivis par deux masculins, et la suite tout d'une même teneur, comme vous voyez en sa *Franciade*; si par deux masculins, ils étaient suivis par deux féminins sans entrevêchure : ordre depuis religieusement observé par du Bellay, Baïf, Belleau, et spécialement par Desportes, du Bartas et Pibrac. Et cette différence de l'ancienne poésie d'avec la nouvelle, vous la pourrez plus amplement remarquer en deux diverses traductions d'un même auteur. Hugues Salel, sous le règne de François I^{er}, traduisit de grec en français onze livres de l'*Iliade* d'Homère; traduction qui fut du commencement caressée d'un très-favorable accueil. Et toutefois la même confusion du masculin et féminin y était, comme en celle de Marot des deux livres de la *Métamorphose* d'Ovide. Amadis Jamyn, ayant repris les arrhements de Salel, translata le demeurant de l'*Iliade*, avec toute l'*Odyssée* : vous n'y trouvez rien de cette mélange ancienne, ains avoir en tout et partout observé la nouvelle ordonnance de Ronsard sur la suite du masculin et féminin.

Je ne veux interposer ici mon jugement pour savoir si cette nouvelle diligence est de plus grand mérite et recommandation que la nonchalance de nos vieux poètes. Celui qui sera pour le nouveau parti comparera nos poètes à ces beaux parterres qui se font par alignements en nos maisons de parade; et l'autre qui favorisera l'ancien dira que notre poésie était lors semblable aux prés verts qui sont pêle-mêle diversifiés de plusieurs fleurettes, dont la naïveté de nature ne se rend moins agréable que l'artifice des hommes qui se trouve dans nos jardins. De moi je serai pour la nouvelle réformation, puisque tel en est aujourd'hui l'usage.

Mais je ne passerai sous silence ce que j'ai observé en Clément Marot : car aux poèmes qu'il estimait ne devoir être chantés, comme épîtres, élégies, dialogues,

pastorales, tombeaux, épigrammes, plaintes, traduction des deux premiers livres de la *Métamorphose*, il ne garda jamais l'ordre de la rime masculine et féminine. Mais en ceux qu'il estimait devoir ou pouvoir tomber sous la musique, comme étaient ses chansons, et les cinquante Psaumes de David par lui mis en français, il se donna bien garde d'en user de même façon; ainsi sur l'ordre par lui pris au premier couplet, tous les autres furent de même cadence, voire que le premier couplet, étant ou tout masculin ou tout féminin, tous les autres sont aussi de même. Suivant cette leçon, Étienne Jodelle, en la manière des anciens poètes, en sa comédie d'*Eugène* et tragédies de *Cléopâtre* et *Didon*, de fois à autres, mais rarement, a observé la nouvelle coutume; mais en tous chœurs qu'il estimait devoir être chantés par les jeunes gars ou filles, il a fait ainsi que Marot en ses chansons. Et vraiment je ne m'émerveille point qu'entre une infinité de livres français je n'en voie un tout seul qui ait été autant de fois imprimé comme le Marot : car combien qu'il n'eût le savoir correspondant à Ronsard, si avait-il une facilité d'esprit admirable, qui l'a fait tellement honorer par les nôtres, que s'il se présente quelque épigramme, ou autre trait de gentille invention, dont on se cache le nom de l'auteur, on ne doute de lui attribuer, et l'insérer dedans ses œuvres, comme sien.

C'est un heur qui lui est péculier entre les Français, comme à Ausone entre les Latins : il fut le premier poète de son temps. Ronsard est celui que je mets devant tous les autres, sans aucune exception et réserve : car ou jamais notre poésie n'arriva et n'arrivera à sa perfection, ou si elle y est arrivée, c'est en notre Ronsard qu'il la faut reconnaître. Et toutefois pour vous montrer quel état on doit faire de Marot, il fit un panégyrique sur la victoire obtenue par François de Bourbon, seigneur d'Anguien, à Carignan : victoire pareillement depuis trompétée par Ronsard, en la septième du premier livre de ses odes. Je souhaite que le lecteur se donne patience de les lire tous deux, pour juger puis après des coups : car encore que le style de Ronsard soit beaucoup plus élevé que celui de Marot, si trouvera-t-il sujet, louant l'un, de ne mettre en nonchaloir l'autre.